



Duo-Link Universal Base

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission : 08/06/2018

Version : 3.0

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Duo-Link Universal Base

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Pour ordonnance seulement

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant :

Bisco, Inc. 1100 W Irving Park Road, Schaumburg, IL 60193 USA
1-847-534-6000, durant les heures d'ouverture normales
www.bisco.com

Représentant CE :

Bisico France, 208, allée de la Coudoulette, 13680 Lançon de Provence, France
Téléphone : 33-4-90-42-92-92

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC – Centre de communication en cas d'urgence, ouvert 24h/24
Amérique du Nord : 1-800-424-9300 Hors Amérique du Nord : 1-703-527-3887 (appel en PCV/à frais virés acceptés)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 H319
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317

Texte intégral des mentions H : voir section 16

Effets indésirables physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme à la réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention
Composants dangereux : Bisphenol A Diglycidylmethacrylate; Acide 3-(triméthoxysilyl)propyle-2-méthyle-2-propénoïque
Mentions de danger (CLP) : H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence (CLP) : P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Duo-Link Universal Base

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P501 - Éliminer le contenu et le récipient en utilisant les services d'une entreprise autorisée de traitement des déchets dangereux ou dans un centre autorisé de collecte des déchets dangereux, excepté pour les récipients vides nettoyés qui peuvent être éliminés comme des déchets banals, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Fluorure d'Ytterbium	(N° CAS) 13760-80-0	10 - 20	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
Bisphenol A Diglycidylmethacrylate	(N° CAS) 1565-94-2 (N° CE) 216-367-7	10 - 30	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317
Urethane Dimethacrylate	(N° CAS) Formule déposée	10 - 30	Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
Oxyde d'ytterbium-Silice	(N° CAS) NA	1 - 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl	(N° CAS) 2455-24-5	1 - 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
Triméthacrylate de triméthylolpropane	(N° CAS) 3290-92-4 (N° CE) 221-950-4	1 - 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
Acide 3-(triméthoxysilyl)propyle-2-méthyle-2-propénoïque	(N° CAS) 2530-85-0 (N° CE) 219-785-8	< 2	Skin Sens. 1B, H317

Texte complet des mentions H : voir section 16

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.

Duo-Link Universal Base

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible d'émanations toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains :

Gants de protection

Protection oculaire :

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps :

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires :

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Duo-Link Universal Base

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Contrôle de l'exposition de l'environnement :

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Pâte
Couleur	: Jaune pâle / Blanc laiteux
Odeur	: Acrylique
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Non applicable
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Non applicable

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Diméthacrylate d'uréthane (formule déposée)	
DL50 orale rat	N/A
DL50 cutanée rat	N/A

Duo-Link Universal Base

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Diméthacrylate d'uréthane (formule déposée)	
DL50 cutanée lapin	N/A
CL50 inhalation rat (ppm)	N/A
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	N/A mg/l/4h
CL50 inhalation rat (Vapeurs - mg/l/4h)	N/A mg/l/4h

Acide 3-(triméthoxysilyl)propyle-2-méthyle-2-propénoïque (2530-85-0)	
DL50 orale rat	> 2 000 mg/kg de poids corporel (Rat ; Documentation)
DL50 cutanée rat	> 2 000 mg/kg de poids corporel (Rat ; Documentation)

Fluorure d'Ytterbium (13760-80-0)	
DL50 orale rat	N/A
DL50 cutanée rat	N/A
DL50 cutanée lapin	N/A
CL50 inhalation rat (ppm)	N/A
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	N/A mg/l/4h
CL50 inhalation rat (Vapeurs - mg/l/4h)	N/A mg/l/4h

Triméthacrylate de triméthylolpropane (3290-92-4)	
DL50 orale rat	5 660 mg/kg (Rat)
DL50 cutanée lapin	17 120 mg/kg (Lapin)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé
(exposition unique)

Diméthacrylate d'uréthane (formule déposée)	
LOAEL (oral, rat)	N/A mg/kg de poids corporel
LOAEL (cutané, rat/lapin)	N/A mg/kg de poids corporel
LOAEC (inhalation, rat, gaz)	N/A ppmv/4h
LOAEC (inhalation, rat, vapeur)	N/A mg/l/4h
LOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée)	N/A mg/l/4h

Fluorure d'Ytterbium (13760-80-0)	
LOAEL (oral, rat)	N/A mg/kg de poids corporel
LOAEL (cutané, rat/lapin)	N/A mg/kg de poids corporel
LOAEC (inhalation, rat, gaz)	N/A ppmv/4h
LOAEC (inhalation, rat, vapeur)	N/A mg/l/4h
LOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée)	N/A mg/l/4h

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé
(exposition répétée)

Diméthacrylate d'uréthane (formule déposée)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	N/A mg/kg de poids corporel/jour
LOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	N/A mg/kg de poids corporel/jour
LOAEC (inhalation, rat, gaz, 90 jours)	N/A ppmv/6 h/jour
LOAEC (inhalation, rat, vapeur, 90 jours)	N/A mg/litre/6 h/jour
LOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/émanations, 90 jours)	N/A mg/litre/6 h/jour

Fluorure d'Ytterbium (13760-80-0)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	N/A mg/kg de poids corporel/jour
LOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	N/A mg/kg de poids corporel/jour
LOAEC (inhalation, rat, gaz, 90 jours)	N/A ppmv/6 h/jour
LOAEC (inhalation, rat, vapeur, 90 jours)	N/A mg/litre/6 h/jour

Duo-Link Universal Base

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Fluorure d'Ytterbium (13760-80-0)

LOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/émanations, 90 jours)	N/A mg/litre/6 h/jour
--	-----------------------

Danger par aspiration : Non classé

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Toxicité aquatique aiguë : Non classé

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

Acide 3-(triméthoxysilyl)propyle-2-méthyle-2-propénoïque (2530-85-0)

CL50 poisson 1	175 mg/l (CL50; 96 h)
CL50 poisson 2	> 100 mg/l (CL50; Méthode U.E. C.1; 96 h ; Brachydanio rerio; Système semi-statique ; eau douce; valeur expérimentale)
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l (CE50; Méthode U.E. C.2; 48 h; Daphnie magna; système statique; eau douce; valeur expérimentale)
CE50 Daphnie 2	>= 100 mg/l (NOEC; Méthode U.E. C.2; 48 h; Daphnie magna; système statique; eau douce; valeur expérimentale)
Seuil toxique algues 1	> 100 mg/l (CE50; Méthode U.E. C.3 ; 72 h; Scenedesmus subspicatus; système statique; eau douce; valeur expérimentale)
Seuil toxique algues 2	> 100 mg/l (CE50; Méthode U.E. C.3 ; 72 h; Scenedesmus subspicatus; système statique; eau douce; valeur expérimentale)

Fluorure d'Ytterbium (13760-80-0)

CE50 Daphnie 1	190 mg/l
----------------	----------

Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl (2455-24-5)

CL50 poisson 1	34,7 mg/l (CL50; 96 h ; Pimephales promelas)
----------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Bisphénol A diglycidylméthacrylate (1565-94-2)

Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité dans l'eau : Aucune donnée disponible.
------------------------------	---

Acide 3-(triméthoxysilyl)propyle-2-méthyle-2-propénoïque (2530-85-0)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
------------------------------	--------------------------------------

Oxyde d'ytterbium-Silice (NA)

Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: Non applicable. Adsorption dans le sol.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Non applicable
Demande chimique en oxygène (DCO)	Non applicable
DThO	Non applicable

Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl (2455-24-5)

Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité dans l'eau : Aucune donnée disponible. Aucune données (de test) n'est disponible concernant la mobilité de la substance.
------------------------------	---

Triméthacrylate de triméthylolpropane (3290-92-4)

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable dans l'eau.
------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bisphénol A diglycidylméthacrylate (1565-94-2)

Log Pow	4,94 (valeur estimée)
Potentiel de bioaccumulation	Aucune données de bioaccumulation n'est disponible.

Acide 3-(triméthoxysilyl)propyle-2-méthyle-2-propénoïque (2530-85-0)

Log Pow	0,75 (calculé)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).

Oxyde d'ytterbium-Silice (NA)

Potentiel de bioaccumulation	Aucune données de bioaccumulation n'est disponible.
------------------------------	---

Méthacrylate de tétrahydrofurfuryl (2455-24-5)

Log Pow	1,3
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).

Duo-Link Universal Base

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Triméthacrylate de triméthylolpropane (3290-92-4)

Log Pow	4,39
---------	------

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets indésirables

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: Non applicable
N° ONU (IMDG)	: Non applicable
N° ONU (IATA)	: Non applicable
N° ONU (ADN)	: Non applicable
N° ONU (RID)	: Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (RID)	: Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	: Non applicable
Groupe d'emballage (ADN)	: Non applicable
Groupe d'emballage (RID)	: Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	: Non
Polluant marin	: Non
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles

Duo-Link Universal Base

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport terrestre

Non applicable

- Transport maritime

Non applicable

- Transport aérien

Non applicable

- Transport par voie fluviale

Non applicable

- Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 4)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : N'est pas soumis à 12. BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Danemark

Recommandations réglementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

SECTION 16 : Autres informations

Date de révision :

Texte intégral des phrases H et EUH :

Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3, Narcose
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée

Duo-Link Universal Base

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H336	Peut causer vertiges et somnolence

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit



Duo-Link Universal Catalyst

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission : 08/06/2018

Version : 3.0

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Duo-Link Universal Catalyst

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Pour ordonnance seulement

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant :

Bisco, Inc. 1100 W Irving Park Road, Schaumburg, IL 60193 USA

1-847-534-6000, durant les heures d'ouverture normales

www.bisco.com

Représentant CE :

Bisico France, 208, allée de la Coudoulette, 13680 Lançon de Provence, France

Téléphone : 33-4-90-42-92-92

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC – Centre de communication en cas d'urgence, ouvert 24h/24
Amérique du Nord : 1-800-424-9300 Hors Amérique du Nord : 1-703-527-3887 (appel en PCV/à frais virés acceptés)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 H315

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 H319

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317

Texte intégral des mentions H : voir section 16

Effets indésirables physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme à la réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention
Composants dangereux : Bisphenol A Diglycidylmethacrylate; Peroxyde de dibenzoyle
Mentions de danger (CLP) : H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence (CLP) : P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau

Duo-Link Universal Catalyst

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P501 - Éliminer le contenu et le récipient en utilisant les services d'une entreprise autorisée de traitement des déchets dangereux ou dans un centre autorisé de collecte des déchets dangereux, excepté pour les récipients vides nettoyés qui peuvent être éliminés comme des déchets banals, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Bisphenol A Diglycidylmethacrylate	(N° CAS) 1565-94-2 (N° CE) 216-367-7	10 - 30	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317
Peroxyde de dibenzoyl	(N° CAS) 94-36-0 (N° CE) 202-327-6 (N° Index CE) 617-008-00-0	< 1	Org. Perox. B, H241 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317

Texte complet des mentions H : voir section 16

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible d'émanations toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

Duo-Link Universal Catalyst

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)		
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	5 mg/m ³ (Peroxyde de dibenzoyl; Belgique; valeur limite d'exposition moyenne pondérée sur 8 heures)
France	VME (mg/m ³)	5 mg/m ³ (Peroxyde de dibenzoyl; France; valeur limite d'exposition moyenne pondérée sur 8 heures; VL: Valeur non réglementaire indicative)
Royaume Uni	WEL MPT (mg/m ³)	5 mg/m ³ Peroxyde de dibenzoyl ; Royaume Uni ; valeur limite d'exposition moyenne pondérée sur 8 heures; Limite d'exposition professionnelle (EH40/2005)
USA - ACGIH	ACGIH MPT (mg/m ³)	5 mg/m ³ (Peroxyde de benzoyl ; USA; valeur limite d'exposition moyenne pondérée sur 8 heures; valeurs limites d'exposition (VLE) - Valeur adoptée)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains :

Gants de protection

Protection oculaire :

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps :

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires :

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Duo-Link Universal Catalyst

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Contrôle de l'exposition de l'environnement :

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Pâte
Couleur	: Blanc.
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Non applicable
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Non applicable

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)

DL50 orale rat	> 5 000 mg/kg (Rat)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.

Duo-Link Universal Catalyst

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Toxicité aquatique aiguë	: Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Non classé

Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)

CL50 poisson 1	2 mg/l (CL50; 96 h ; Poecilia reticulata)
----------------	---

12.2. Persistance et dégradabilité

Bisphénol A diglycidylméthacrylate (1565-94-2)

Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité dans l'eau : Aucune donnée disponible.
------------------------------	---

Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Aucune données (de test) n'est disponible concernant la mobilité de la substance.
------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bisphénol A diglycidylméthacrylate (1565-94-2)

Log Pow	4,94 (valeur estimée)
Potentiel de bioaccumulation	Aucune données de bioaccumulation n'est disponible.

Peroxyde de dibenzoyl (94-36-0)

Log Pow	3,71 (QSAR; 3,2; Valeur expérimentale ; OECD 117 : Coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode HPLC : 22 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets indésirables

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
------------------------------------	--

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: Non applicable
N° ONU (IMDG)	: Non applicable
N° ONU (IATA)	: Non applicable
N° ONU (ADN)	: Non applicable
N° ONU (RID)	: Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non applicable
---	------------------

Duo-Link Universal Catalyst

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (RID)	: Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: Non applicable
---	------------------

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: Non applicable
--	------------------

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: Non applicable
--	------------------

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN)	: Non applicable
---	------------------

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID)	: Non applicable
---	------------------

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	: Non applicable
Groupe d'emballage (ADN)	: Non applicable
Groupe d'emballage (RID)	: Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	: Non
Polluant marin	: Non
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

- Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Duo-Link Universal Catalyst

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 2, Présente un danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 4)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : N'est pas soumis à 12. BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Danemark

Recommandations réglementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

SECTION 16 : Autres informations

Date de révision :

Texte intégral des phrases H et EUH :

Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Org. Perox. B	Peroxydes organiques, Type B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit